



APPEL DE COTISATION 2024

À régler avant le 15 mars

(envoi de la revue sans frais d'affranchissement)

Montant de la cotisation annuelle des membres : 75€

Cotisation réduite des membres participants 50 € : étudiants, chômeurs ou « juniors » (moins de 3 ans après leur diplôme) sur justificatif.

Le paiement de la cotisation vous permet de recevoir les actes des journées d'automne de la société et de bénéficier du tarif réduit aux journées d'automne à Paris....et pour les journées de printemps, chaque fois que possible !

Vous pouvez régler votre cotisation par carte bancaire, sans avoir à créer de compte, sur le compte sécurisé PayPal :

https://www.sfpeat.com/Membres-Payer-sa-cotisation-2024_a463.html

À réception vous serez destinataire d'un reçu.

Si vous préférez régler par chèque bancaire veuillez utiliser le coupon ci-dessous :

NOM, Prénom Mme M

Adresse d'envoi postal
(en lettres capitales)

Tél

Tél portable

Mail (lisiblement, SVP)

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de la SFPE-AT et de l'adresser, accompagné de ce bulletin, à la Trésorière, qui se tient à votre disposition pour tout échange complémentaire :

Dr B. Chemama-Steiner – 6 rue Sévero 75014 Paris beatricesteiner@mac.com

désire recevoir un justificatif de paiement de cotisation (cocher la case si c'est le cas)

Toutes les infos sur le site de la SFPE-AT : sfpeat.com